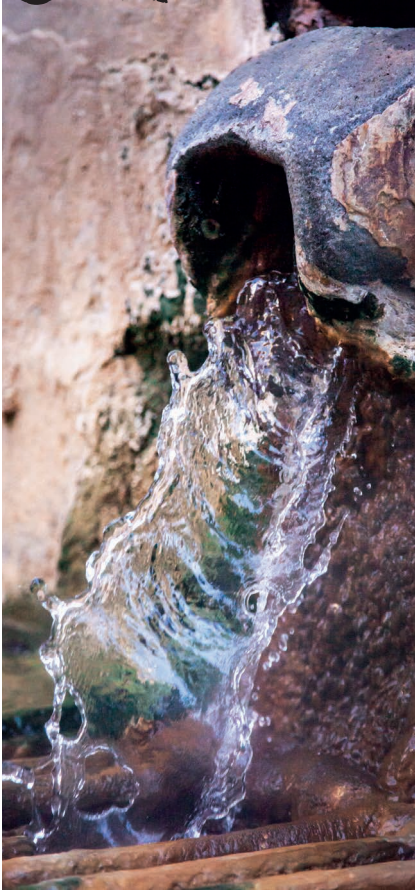


Chaudes-Aigues INFOS



Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

En ce début d'année, alors que la crise sanitaire n'est toujours pas terminée, vous venez de recevoir le troisième numéro du Chaudes-Aigues Infos. Ce petit journal, au contenu très pragmatique, nous permet de vous tenir informés au fil de l'eau de la vie de la Commune. Comme vous pourrez le constater, un important programme de travaux est en cours de réalisation. Il aura fallu près de deux ans pour faire mûrir les nombreux projets et obtenir des financements conséquents de l'Etat, de la Région et du Département. Ces financements nous en avons besoin. Ils nous permettent de développer les infrastructures de la commune tout en ménageant notre budget.

Parallèlement à tout cela, nous poursuivons nos actions d'embellissement et d'entretien du village. Chaudes-Aigues, station thermale classée, se doit d'être à la hauteur de sa renommée. La large participation des habitants au concours de fleurissement a démontré que vous adhérez à cette dynamique. Parallèlement, et nous pouvons nous en féliciter le tissu commercial s'étoffe, et régulièrement de nouvelles vitrines s'éclairent.

Pour conclure, je ne puis passer sous silence le décès de René Charbonnier le 22 janvier dernier. Père de famille attentionné, homme d'engagement, René laisse le souvenir d'une personne passionnée et attentive aux autres, qualités rares de nos jours. Au nom du Conseil municipal, j'adresse toutes nos condoléances à son épouse Josette et à sa famille.

Transition peu facile, vous en conviendrez, il est de tradition, et j'y souscris pleinement en cette période, de vous adresser, tous mes vœux de bonne et heureuse année 2022.

Michel Brousse, Maire de Chaudes-Aigues

A LA UNE

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021

Afin d'encourager l'embellissement de l'espace public grâce à des initiatives privées, la commune de Chaudes-Aigues avait organisé à l'été 2021, un concours de fleurissement. Le 25 Août dernier, le jury communal a fait le tour des espaces fleuris inscrits au concours et s'est réuni pour une séance de délibération, à l'issue de laquelle un classement a été établi. Le palmarès a été dévoilé lors d'une cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue le 1er Octobre dans le hall de l'Enclos. Ont été récompensés : Mmes Isabelle Martin (photo), Paulette Soulié, Céline Costerousse, Gaëlle Yacger et Christelle Roux pour la catégorie habitations du centre-bourg ; M. et Mme Arnaud Martin pour la catégorie commerces ; M. et Mme Serge Bonnal, Mme Corinne Pradenc-Portefaix et son fils Julien et M. et Mme Jean-Michel Guimbal pour la catégorie maisons particulières des lotissements. Mme Corinne Pradenc-Portefaix et son fils recevaient également le prix de l'originalité toutes catégories



LE VILLAGE ANIMÉ POUR NOËL

Cette année, les vacances de Noël ont été marquées par une belle dynamique, autour d'animations variées, proposées par la municipalité et diverses associations caldaguès : le comité d'animation, Chaudes-Aigues Village Développement et la nouvelle association Aubrac'Mar. Ainsi, le 18 Décembre, habitants et visiteurs ont pu arpenter la rue Notre Dame d'Août, parée de ses plus belles décorations de Noël, et profiter notamment d'un spectacle d'échassiers, maquillage pour les enfants, jeux et photos avec le Père Noël. Ce même jour, un marché de Noël était organisé dans la Chapelle des Pénitents, et le cinéma La Source proposait une séance du film «Clifford», offerte par la municipalité. La Commune offrait également un feu d'artifice pour clôturer ce programme varié.

En plus de cette journée, du 17 Décembre au 2 Janvier, le chalet d'Aubrac'Mar a investi la cour de l'ancienne école privée, prêtée par Serge Vieira, et bravait le froid pour proposer de multiples activités : tombola, balades en poney, visite du Père Noël, concours du «pull moche» de Noël, soirées Chouffe, entre autres, ont su réchauffer les Caldaguès et les réunir pour des moments conviviaux.

CHAUDS-AIGUES SOURCE D'INSPIRATION



L'Association Cantalienne des Amis de la Lecture (ACAL), en partenariat avec la médiathèque de Chauds-Aigues a organisé sa 6ème édition de «Le Cantal invite ...» au Casino de Chauds-Aigues, le 6 Septembre dernier.

Sophie Loubière, romancière, scénariste et journaliste, y était présente pour dédicacer son livre *Cinq cartes brûlées* (Prix Landerneau du Polar 2020), dont l'intrigue se déroule dans notre cité thermale. De plus, une lecture musicale du roman, proposée par la compagnie *Les pieds bleus*, a su ravir un public attentif et nombreux.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE ET VISIBLE

La municipalité est toujours fortement mobilisée dans la recherche de personnel médical et de nouveaux habitants.

La mise en ligne sur la plateforme «Paris, je te quitte», si elle n'a pas encore donné de résultats concrets, permet d'accroître la visibilité de la commune à l'échelle nationale, aussi bien dans les journaux (*La Montagne*, *Ouest France*.) qu'à la télévision (*France 3 Auvergne* en Novembre dernier, et prochainement *France 5*).

PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Saint Flour Communauté a missionné l'agence «Champs du Possible» pour réaliser un diagnostic sur les activités qui pourraient être localisées dans deux bâtiments communaux : le Moulin dit «Juéry», ainsi que la Maison «France Services».



DU NOUVEAU POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

En Septembre dernier, les enfants de l'école de Chauds-Aigues ont découvert du changement dans leurs locaux. Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont investi leurs nouvelles salles de classe au premier étage du collège. Deux autres salles ont été libérées pour remplir de nouvelles fonctions. La première accueille désormais la bibliothèque des écoliers, tandis que la seconde a trouvé deux utilités : salle de motricité le matin, et dortoir pour la sieste l'après-midi. De plus, au mois d'août, la réfection d'une cage d'escalier a été réalisée, et une partie du couloir du rez-de-chaussée a été repeinte récemment. A noter aussi que la garderie périscolaire, qui existait déjà le matin (gratuite, à partir de 7h30), a été complétée par un service de garderie, le soir, de 16h45 à 17h30, au tarif de 1 euro (pré-inscription au secrétariat de la mairie).

COMMÉMORATION



La cérémonie du 11 Novembre, commémorant la signature de l'armistice de 1918, a permis d'inaugurer le nouvel emplacement du Monument aux Morts, au Planol. Le pavage en granit autour du monument avait été terminé quelques jours plus tôt. La cérémonie s'est déroulée en présence de Monique Cabour, sous-préfet de Saint Flour, de Céline Charriaud, conseillère départementale, de Michel Brousse, Maire de Chauds-Aigues, des membres du Conseil Municipal, de Jean Biron, président de l'association des Anciens Combattants et d'une partie des Sapeurs-Pompiers de Chauds-Aigues. Monsieur le Maire a tenu à remercier l'entreprise Chalmerton, les conseillers municipaux qui ont suivi le chantier ainsi que tous ceux qui ont soutenu la Commune pour le financement de cette opération : Saint-Flour Communauté, l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et le Souvenir Français.

ÉGLISE SAINT-MARTIN SAINT-BLAISE

En automne dernier, les rigoles de circulation d'eau chaude de l'édifice ont été nettoyées : une quantité étonnante de dépôt a été retirée. L'eau chaude circule à nouveau de façon opérationnelle. L'équipe technique a profité de l'occasion pour dépoussiérer et nettoyer entièrement l'église.

Plus récemment, à la grande satisfaction des paroissiens, la Commune a procédé à la remise à niveau de son système de sonorisation, en partenariat avec la Paroisse caldaguès.



GYMNASE DE L'ENCLOS

L'éclairage et la peinture du hall de l'enclos ont été renouvelés, et une salle de repos pour les agents techniques est en cours d'aménagement.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Au mois d'octobre, l'équipe technique a nettoyé tous les captages d'eau : ceux-ci ont fait l'objet d'un débroussaillage et d'un débroussaillage attentifs.

CITÉ HLM

La coupe des arbres, sur le talus en contrebas de la cité HLM, a été effectuée afin d'améliorer les conditions d'ensoleillement et de visibilité des habitants.

PARKING DES THERMES

Le parking, que l'on connaît plus communément sous l'appellation «Beauredon», va être entièrement renouvelé : enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone ...), rénovation des réseaux humides (eau, assainissement ...), création d'un éclairage public performant, réfection de la voirie, réorganisation du stationnement avec création de 76 places pour véhicules légers et 9 places pour camping-cars, poursuite de la réalisation d'une nouvelle aire de services pour les camping-cars (coût des travaux : 54 000 € financés par St-Flour Communauté), création d'une aire bétonnée de stockage de matériaux (sel, pouzzolane) et pose d'un parement de pierre sur le quai de chargement du Conseil Départemental.

CHEMINEMENT PIÉTONNIER AU SEIN DU VILLAGE

La circulation des piétons va être facilitée par une série de plusieurs aménagements. En bordure du parking des Thermes, un chemin piétonnier va être créé dans la continuité du chemin de la mine, le long du Remontalou. Le trottoir de l'avenue Georges Pompidou va être élargi et mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), du Centre Thermal jusqu'au parking du lavoir. Enfin, au niveau du parking de la piscine, le quai situé à l'entrée va être supprimé, et remplacé par une pente douce, permettant un accès aux normes PMR, plus sécurisé pour les piétons.

PLUS D'1,2M DE TRAVAUX PRÉVUS EN 2022

PROJETS	MONTANT HT	FINANCEMENT OBTENU	FINANCEURS
Réaménagement de la mairie (en cours)	193 958 €	58 187 €	Plan «Bonus Relance» (Région)
		82 233 €	DETR 2022 (demande en cours)
Réhabilitation de la salle Beauredon (à partir de début Mars)	357 000 €	52 446 €	DSIL énergétique (dotation de soutien à l'investissement local)
		129 079 €	DSIL CRTE (Contrat de Relance et de Transition Energétique)
		91 200 €	Contrat Ambition Région (demande en cours)
Parking des Thermes	331 000 €	132 400 €	Plan Thermal (Région)
		50 000 €	Fonds Cantal Innovation (Conseil Départemental du Cantal)
		18 500 €	Fonds Cantal Solidaire (Conseil Départemental du Cantal)
Chemin piétonnier av. Georges Pompidou (accès PMR)	35 000 €	9 000 €	Produit des amendes de polices (Conseil Départemental du Cantal)
Chemin piétonnier Parking de la piscine (accès PMR)	30 000 €	6 000 €	Produit des amendes de polices (Conseil Départemental du Cantal)
Voirie communale (en cours)	205 000 €	47 275 €	DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
Création site internet de la Commune	4 547 €	3 637,60 €	France Relance (État)
Piscine	130 699 €	-	Commune

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit et libre d'accès, ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, parents, grands-parents et aux enfants de 0 à 6 ans.

La gestion et le fonctionnement du RPE «Caramels» sont assurés par Saint Flour Communauté, afin de structurer l'offre des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire.

Un RPE comprend deux missions principales :

- Un rôle de conseil et d'information : d'une part auprès des familles en tant que parents employeurs, d'autre part auprès des assistant(e)s maternel(le)s, pour leur évolution professionnelle.
- L'organisation de temps d'animation à destination des enfants de 0 à 6 ans, et des personnes qui les accompagnent : parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s ...

Un planning des ateliers est réalisé tous les 2 mois. Il est diffusé à toutes les assistant(e)s maternel(le)s et est disponible aussi sur simple demande auprès du RPE, de la Maison «France Services» ou de la médiathèque.

A Chaudes-Aigues, le Relais Petite Enfance est géré par Laurie Chaudesaigues. Toute demande d'informations peut-être effectuée au 06 08 81 88 55, ou par mail : rpeitinerant@gmail.com.

STATION D'ÉPURATION

Une autre tranche de travaux va être réalisée : mise en place des outils de surveillance des débits d'effluents, qui entrent au niveau du déversoir d'orage.

VILLAGE DE VACANCES VVF

Une étude de requalification du village de vacances Terres d'Aubrac a été lancée, avec la réunion du premier comité de pilotage le 7 janvier dernier.

NOUVELLE TRANCHE DE TRAVAUX A LA PISCINE MUNICIPALE

Prévue pour le printemps, une deuxième tranche de travaux, d'un montant de 130 699 € HT, va permettre à nouveau de corriger les dysfonctionnements constatés. Elle complètera la première tranche, réalisée en 2021, pour un montant de 114 029€ HT, portant la totalité des travaux à la somme de 244 728 € HT.

QUELQUES CHIFFRES

8562

LIVRES

ont été empruntés à la médiathèque municipale en 2021.

6

NAISSANCES

déclarées à la mairie de Chaudes-Aigues en 2021.

15

EUROS/M²

c'est le prix des 3 lots viabilisés, en vente au quartier de l'Enclos.

185

COLIS DE NOËL

ont été distribués par la Commune en fin d'année, dont 57 colis pour les couples.

1353

CURISTES

ont choisi la station thermale de Chaudes-Aigues en 2021.

107

PERSONNES

ont assisté à la séance *Les Bodin's en Thaïlande* au Cinéma La Source : un record de fréquentation !

ELECTIONS DE 2022

Afin de pouvoir voter en 2022, vous devez être inscrits sur les listes électorales :

Pour les élections présidentielles, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire.

Pour les élections législatives, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 mai 2022.

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour ces démarches. (voir contact et horaires ci-dessous.)

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCES

La mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

04 71 23 52 47
contact@chaudes-aigues.fr

DÉPLACEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Les locaux de la mairie sont actuellement en cours de rénovation.

A partir du 07 Février, et pendant toute la durée des travaux, les bureaux se déplacent au Rez-de-chaussée de la Maison «France Services», au 29 avenue Pierre Vialard.

Les horaires et données de contact restent identiques. (voir ci-contre)



PENSEZ-Y !

Pour vous tenir au courant de l'actualité du village, la Commune alimente régulièrement sa page facebook officielle :

Ville de Chaudes-Aigues



L'IMAGE DU JOUR

